



**Union
Départementale
des Syndicats
CGT de la Marne**

**15, bd de la Paix
BP 11215
51058 Reims cedex**

Téléphone :
03.26.88.23.04

Télécopie :
03.26.88.02.60

Messagerie :
ud51@cgt.fr

Site internet :
www.udcgt51.fr



**Union Générale des
Ingénieurs Cadres et
Techniciens**

Messagerie
ugict.cgt.51@wanadoo.fr



**Union Syndicale des
Retraités**

Messagerie
usr.cgt.51@wanadoo.fr



Reims, le 18 mars 2022

Communiqué de Presse

L'Union Départementale CGT de la Marne organise un rassemblement **le 23 mars prochain, à partir de 12 h, devant le palais de justice de Châlons en Champagne.**

Ce jour-là, Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale de la CGT marnaise, est traduite en justice pour avoir défendu le droit à la protection des salariés et des usagers à pouvoir disposer de moyens de protection sanitaires dans la 1^{ère} crise du Covid et avoir mené des actions syndicales, pour faire réintégrer un inspecteur du travail injustement suspendu de ses fonctions par sa hiérarchie, du Ministère à la Direction Départementale, en passant par le Préfet et le Président du Conseil départemental.

Toutes et tous se sont ligüés pour empêcher le droit à la protection sanitaires de certaines d'aides à domicile et plus de 2 000 personnes dépendantes.

C'est pour cette seule raison que la 1^{ère} dirigeante de la CGT de la Marne est traduite en justice.

Nous appelons l'ensemble des militantes et militants de la CGT, mais aussi toutes celles et ceux qui ont l'humain au cœur de la raison, à se rassembler le 23 mars pour exiger que le bon droit s'applique et que la relaxe soit la seule décision qui puisse être prononcée par le Tribunal Correctionnel.

Déjà de nombreuses personnalités sont annoncées, le Secrétaire Général de la CGT, Philippe MARTINEZ, des dirigeants des autres organisations syndicales, des délégations de toute la région Grand Est, des responsables nationaux aussi bien syndicaux que politiques, des représentants de la Confédération Syndicale Européenne, des militants associatifs etc... convergeront le 23 mars à Châlons en Champagne.

Toutes celles et ceux qui ont le respect de l'humain, du droit syndical, d'expression et d'action seront les bienvenus devant le Tribunal de Châlons en Champagne.